

COMMUNE DE PERON



N° 99
Avril 2022

LE PETIT PERONNAIS

Édition PRINTEMPS



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERON

Sommaire



HORAIRES

| | | |
|----------|----------------|---------------|
| Lundi | 8h00 à 12h00 | 13h30 à 17h30 |
| Mardi | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 18h30 |
| Mercredi | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 |
| Jeudi | Fermé le matin | 13h30 à 17h30 |
| Vendredi | 8h30 à 12h00 | 13h30 à 17h30 |



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine
01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

maire@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr

Services techniques

direction.servicetechnique@mairieperon.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,

Maire

Régis VISCONTI,

Adjoint

Alexandre PONS,

Adjoint

Jeremy BLANC,

Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

P. 4 Edito

À la une

P. 6 - 7 L'écopont

La Mairie vous informe

P. 3 Carnet communal

P. 5 À savoir

P. 8-9 Délibérations des conseils
municipaux

P. 10 Voirie

P. 11 Cantine

P. 12 Ukraine

P. 12 Les bons gestes

Vivre à Péron

P. 13-20 Associations

P. 21 A vos marmites!

Informations

P. 22 Le calendrier 2022

P. 23 Contacts utiles

Scannez et
rejoignez nous
sur Facebook !



facebook.com/mairieperon



LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

| | | |
|-----------------------------|--------------------|------|
| - Nola VISENTINI, | née le 05 décembre | 2021 |
| - Sébastien FALLOT, | né le 14 décembre | 2021 |
| - Victoria MEIDEIROS, | née le 06 janvier | 2022 |
| - Eden SETTE SEGONNE, | né le 09 janvier | 2022 |
| - Lenny HAURAY, | né le 10 janvier | 2022 |
| - Agathe CONSTANCIS, | née le 11 janvier | 2022 |
| - Gaspard RIVIÈRE, | né le 20 janvier | 2022 |
| - Naya LAM, | née le 30 janvier | 2022 |
| - Lucy LAMBERT JORGE-COSTA, | née le 06 février | 2022 |



Toutes nos félicitations aux mariés

- Johanna KARNIEWCZ et Romain GÉRARD, le 18 décembre 2021
- Ana ALMEIDA PAIVA et François JOUANNEAULT, le 24 décembre 2021



Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- Christiane CIMAROSTI, le 14 décembre 2021
- Marguerite TISSOT, le 15 décembre 2021
- Yvonne GRAZIOTTI, le 15 décembre 2021
- Jean CARETTI, le 21 décembre 2021
- Roland PERRIERE, le 11 février 2022



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les Elections Présidentielles auront lieu les dimanches 10 avril et 24 avril 2022
Vous pourrez venir voter de 8h00 à 19h00

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les Elections Législatives auront lieu les dimanches 12 juin et 19 juin 2022
Vous pourrez venir voter de 8h00 à 18h00

Les inscriptions sur les listes électorales sont acceptées

En ligne jusqu'au mercredi 04 mai 2022

En mairie version papier jusqu'au vendredi 06 mai 2022

C'est avec beaucoup de regret que j'ai dû prendre la décision d'annuler la cérémonie des vœux du maire initialement prévue le 26 janvier dernier, la faute à une situation sanitaire encore bien trop instable. Mais, j'espère enfin pouvoir vous retrouver début 2023, comme nous en avons l'habitude auparavant !

Depuis quelques semaines, la décrue des cas de covid s'accroît nous laissant enfin entrevoir un éventuel retour à la vie « normale ». Je me réjouis pour nos associations péronnaises qui vont pouvoir reprendre le cours de leur activité et leurs manifestations. C'est avec un grand plaisir que nous avons pu assister à la vogue de Péron ce dimanche 27 Février 2022. Merci à l'équipe de la jeunesse pour cette organisation, merci de nous avoir fait passer des rires aux larmes tout au long de cette journée. Que cela fait du bien de se revoir...

Et des rires, nous en avons bien besoin, quand nous voyons la guerre qui sévit entre la Russie et l'Ukraine. Dans quel monde vivons-nous... Un partenariat a été mis en place entre l'Association des Maires de France et la Protection Civile. La générosité des gesiens a été exceptionnelle et a permis de récolter 8 tonnes de matériel (56 m³) en quelques jours, qui sont partis pour Lublin en Pologne et aux hôpitaux ukrainiens.

Comme vous avez pu le constater, le recensement a eu lieu cette année sur notre commune. Je tenais à remercier Jérémy BLANC, notre coordonnateur communal, pour le travail effectué (avant, pendant et après), ainsi que les six agents recenseurs qui ont arpenté notre village pendant ces longues semaines hivernales. Ils ont été, certaines fois, reçus « comme un chien dans un jeu de quilles », rendant la tâche compliquée et désagréable pour eux. Quel dommage de dénombrier encore de telles incivilités ! Mais je préfère me concentrer sur le positif, alors, je vous remercie également, vous, Péronnaises et Péronnais, qui leur avez réservé un accueil chaleureux. Grâce à leur travail fastidieux et à votre collaboration fructueuse, nous avons pu recenser 2831 habitants pour 1392 logements, et 37 foyers n'ont pas pu l'être. Bravo !

J'aimerais également revenir sur la fuite de l'étang de Cornelly qui a visiblement suscité quelques émois chez certains de nos administrés. La réunion, qui devait avoir lieu le 10 décembre 2021 (malheureusement annulée suite à un gros épisode neigeux) a pu être reportée au 1^{er} Février 2022 en présence de la CAPG, la société de chasse, M. BOURGUIGNON (Directeur des Services Techniques de la commune de Péron), M. VISCONTI (1^{er} adjoint de la commune de Péron). Le devis de l'entreprise VUACHE BTP, soumis par la société de chasse, estimait les travaux à 18 000 €. Suite à cette réunion, nos agents du service technique ont entrepris, par eux-mêmes, la réparation de cette fuite. Les travaux d'étanchéité sont maintenant terminés et le niveau de l'étang est de nouveau à la hausse, la facture s'élevant finalement à 1500 €. Quelle chance nous avons d'avoir un personnel communal aux multiples qualités.

Durant ce premier trimestre, nous avons également travaillé sur le budget primitif 2022 dont une grande partie sera consacrée à l'entretien de la voirie et de nos bâtiments. Les principaux projets seront la finalisation de la voie verte, la réfection d'une partie de la rue du Mail et l'achat de nouveaux jeux d'enfants pour nos parcs.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous à la maison des associations pour les élections présidentielles qui auront lieu les dimanches 10 avril et 24 avril 2022 de 8h à 18h. Au plaisir de vous rencontrer.

Mme Dominique BLANC

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contacté le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmédiats.fr/>

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en avril, mai, juin 2006, venir avant le 30 juin 2022.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenu(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

**Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr**

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ » L'ECOPONT

Son origine

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique des espaces naturels sensibles et dans un but majeur de sécurité routière, le Département de l'Ain était le maître d'ouvrage de la construction, mesure phare du contrat corridors biologiques Mandement Pays de Gex ou « contrat unique environnemental », signé en 2016 avec de nombreux partenaires. Cet ouvrage d'art, financé par le Département, l'Europe et la Région Auvergne-Rhône Alpes, visait à restaurer une continuité écologique reconnue d'intérêt régional et transfrontalier pour réduire le risque de collisions et favoriser la circulation de la faune entre la Haute-Chaîne du Jura et la plaine du Rhône, sur la Route Départementale 884 (2X2 voies). Une convention définissant les modalités de gestion, d'entretien et de suivi fut prise entre le Département, la Fédération des Chasseurs de l'Ain et la Société de chasse St Hubert du Gralet de Péron. Il s'agit d'une part, de mesurer les passages effectifs sur l'Eco pont et aux pourtours, et d'autre part, de recenser le nombre de collisions animalières sur la 2x2 voies après construction.

Les travaux

Les travaux de mise en œuvre du projet de passage à gibier sur la 2 x 2 voies avaient débuté le lundi 4 septembre 2017. Bien entendu, rappelez-vous, cela avait entraîné quelques perturbations temporaires jusqu'à fin décembre 2017 car cette voie de désenclavement du Sud Gessien était empruntée à l'époque par 20 000 véhicules par jour (chiffre qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années). Mais, revers de la médaille, la grande faune ne passait plus ou alors provoquait des collisions animales.

La date de fin des travaux pour cet ouvrage était prévue pour fin avril 2018.



Ce projet avait donc deux objectifs principaux :

- Abaisser le nombre de collisions animales :

Depuis le début de l'année 2017, un nombre très important de collisions avait été recensé, heureusement sans conséquence humaine majeure. La dernière collision s'était d'ailleurs produite sur la zone des travaux.

- Créer un corridor biologique pour les animaux :

Pour être fonctionnel, un passage à grande faune doit être réservé exclusivement aux animaux, sans dérangement par les vélos, tracteurs, quads ou motos. Il doit être réalisé avec des aménagements végétalisés qui les rassurent et suffisamment larges pour qu'ils n'aient pas le sentiment d'entrer dans un piège.

Pour ce faire, le Département a investi dans 4 pièges photographiques. La valorisation des données sera réalisée par la Fédération des Chasseurs conjointement avec la société St Hubert du Gralet.

Samedi 1er Septembre 2018 : l'inauguration de l'écopont

Le Président du Conseil Départemental M. Jean DUGUERRY a présidé cette inauguration entouré de M. Damien ABAD député. A noter également la présence de Mme la Vice Présidente Région Auvergne Rhône Alpes, divers conseillers Départementaux, la Communauté de Commune du Pays de Gex, de nombreux maires du secteur, les services Départementaux ainsi que la Fédération Départementale de chasse de l'Ain et le Président de la société de chasse de Péron. Après la cérémonie protocolaire et la visite commentée de cet ouvrage, vint la signature de la fameuse convention entre le Département de l'Ain, la Fédération de Chasse de l'Ain et la Société de Chasse St Hubert du Gralet de Péron qui sera chargée du suivi de passage de la faune sauvage entre autres.



Le centenaire de la société de chasse

Le retour à la Maison des Associations de Péron fût suivi de l'apéritif et d'un repas champêtre offert par la société de chasse qui fêtait à cette occasion son centenaire, entourée par de nombreux sociétaires, invités et la Diane Bressane qui au son des cors de chasse, anima cette journée qui avait commencé par une matinée cynégétique.

Le Président M. Bernard FERROLLET, prit la parole afin de présenter sa société en retraçant les grandes lignes. La Sous Préfecture de Gex enregistra la création le 22 août 1918 de la société de chasse de Péron dont le siège social était au café Chevassus. Le 28 Novembre 1978 le siège social est transféré du café Chevassus à la Mairie de Péron. A cette date la société change de dénomination et devient la St Hubert du Gralet faisant référence au patron des chasseurs et au chalet d'alpage de notre commune.

Cette journée, parfaitement orchestrée par le président M. Bernard FERROLLET et son équipe, permis de nombreux échanges entre les différents acteurs administratifs, responsables du monde cynégétique et associatifs dans une atmosphère conviviale.

L'écopont, de nos jours

A la fin de l'année 2020, il a été constaté que les animaux ne passaient toujours pas sur l'écopont, certainement dû au fait que le chemin côté Jura était trop prêt du pont. En date du 15 février 2021, une réunion a donc été organisée avec les agriculteurs, les propriétaires et le Conseil Départemental pour décider de la fermeture d'une partie de la voie de halage devant l'écopont côté Jura. La mise en place des massifs et des portails s'est effectuée du 1er au 04 juin 2021. Le 26 août 2021, un arrêté fut pris pour la fermeture du chemin de halage / écopont. Le Département ferma officiellement l'écopont en date du 27 août 2021.



Depuis l'installation de ce portail et de sa fermeture, nous ne pouvons que nous réjouir de voir enfin les animaux commencer à emprunter l'écopont. Les 4 pièges photographiques nous livrent de beaux clichés. Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée pour M. Christian ARMAND qui s'amusait à nous dire qu'il payerait le champagne le jour où un sanglier traverserait l'écopont...

Côté montagne n°1 et 4

| Janvier 22 | Blaireau | Chat | Chevreuril | Lièvre | Renard | Sanglier | Chien | Homme |
|------------|----------|------|------------|--------|--------|----------|-------|-------|
| Entrée | | 1 | 11 | 3 | 5 | 15 | 1 | 2 |
| Sortie | | | 11 | 3 | | 15 | 1 | 2 |

Côté plaine n°2 et 3

| Janvier 22 | Blaireau | Chat | Chevreuril | Lièvre | Renard | Sanglier | Chien | Homme |
|------------|----------|------|------------|--------|--------|----------|-------|-------|
| Entrée | 4 | | 22 | 4 | 30 | 21 | | |
| Sortie | 4 | 1 | 22 | 4 | 35 | 21 | | |

Côté montagne n°1 et 4

| Février 22 | Blaireau | Chat | Chevreuril | Lièvre | Renard | Sanglier | Chien | Homme |
|------------|----------|------|------------|--------|--------|----------|-------|-------|
| Entrée | | | 8 | 1 | | 26 | | |
| Sortie | | | 14 | | | 30 | | |

Côté plaine n°2 et 3

| Février 22 | Blaireau | Chat | Chevreuril | Lièvre | Renard | Sanglier | Chien | Homme |
|------------|----------|------|------------|--------|--------|----------|-------|-------|
| Entrée | 42 | | 16 | 7 | 33 | 30 | 1 | |
| Sortie | 42 | | 10 | 8 | 33 | 26 | | |



Entrées = animaux entrant sur l'ouvrage

Sorties = animaux sortant de l'ouvrage

DECEMBRE 2021

DELIBERATIONS

- Installation d'un nouvel adjoint au maire .
- Désignation des membres des commissions communales et des représentants communaux.
- Désignation des représentants au centre communal d'action sociale.
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offre.
- Désignation des délégués des syndicats intercommunaux et divers.
- Désignation des délégués concernant les compétences de la communauté d'agglomération du Pays de Gex.
- Budget communal – décision modificative n° 2
- Communauté communes pays de Gex convention gestion courante zone d'activité économique de Pré Munny.
- Attribution et autorisation de signature d'un accord cadre à bons de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide dans une perspective de développement durable pour les restaurants scolaires municipaux, les accueils de loisirs, l'institut médico-éducatif et pour le portage des repas.
- Recensement de la population 2022 fixation des rémunérations des agents recenseurs.
- Contentieux autorisation donnée à Madame le Maire de se constituer partie civile au nom de la commune et de désigner un avocat du cabinet FIDUCIAL LEGAL BY LAMY pour défendre les intérêts de la commune.
- Contentieux autorisation donnée au cabinet FIDUCIAL LEGAL de représenter les intérêts de la commune.
- Salle Champ-Fontaine mise en œuvre d'une convention de location avec les associations.
- Salle Champ-Fontaine nouveau règlement intérieur.
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engage-

ment professionnel - RIFSEEP indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise - IFSE fixation des montants d'augmentation.

COMMISSION URBANISME

Permis de construire:

- PC21B0016, REY Anthony, LOGRAS, construction d'une véranda. 
- PC21B0012, SCI FRED MAROT représentée par M. MAROT Frédéric, PERON, extension d'un bâtiment industriel. 
- PC11B0017T02, CHTITI Badredine, LOGRAS, transfert de permis. 
- PC21B0005, LEMANICA, PERON, construction de 2 maisons mitoyennes avec piscine. 
- PC21B0015, CHEMINANT Ludovic, GRENY, installation d'un carport. 
- PC21B0010, DULIN Dominique, LOGRAS, construction d'une maison individuelle. 

Déclaration Préalable :

- DP21B0101, SALCUNI Sonia, LOGRAS, remplacement d'un mur extérieur existant. 
- DP21B0097, SPH IMMO, LOGRAS, division en vue de construire. 
- DP21B0095, SALCUNI Graziano, LOGRAS, réalisation d'une piscine. 
- DP21B0093, MAGRO Adrien, LOGRAS, installation d'un Vélux. 
- DP21B0090, KRUK Grzegorz, PERON, installation d'un Vélux. 
- DP21B0087, SAUCHAY Franck, PERON, prolongation d'une clôture existante. 
- DP21B0075, AL MATHARI Ahmed, LOGRAS, création de nouvelles ouvertures en façade et en toiture. 
- DP21B0100, ATLAS TECHNIQUE PISCINE, FEIGERES, modification de la clôture existante. 

- DP21B0096, SALCUNI Sonia, LOGRAS, pose d'une clôture grillage et d'un portillon. 
- DP21B0092, FALLOT Nicolas, GRENY, fermeture et transformation du garage existant en cave. 

Dossier irrecevable :

- DP21B0102, PACAUD Bernard, PERON, création d'un abri ouvert.

Dossier retiré :

- DP20B0036, BOUTHIAUX-COETZER, PERON, création de 2 extensions, modification et transformation du garage existant.

COMMISSION COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

JANVIER 2022

DELIBERATIONS

- Régie générale de recettes – ouverture d'un compte de Dépôts de Fonds au Trésor (DFT). 
- Contentieux désignation du cabinet FIDUCIAL BY LEGAL pour représenter la commune dans le cadre du recours de M. VAURS. 
- Convention de déneigement d'espace privé avec le collègue le Paruthiol. 
- Convention de déneigement d'espace privé avec SAPHIR l'institut médico-éducatif. 
- Convention de location pour la mise à disposition d'un terrain pour la pratique d'activités sportives ou de loisirs. 
- Tarification des interventions du service technique pour les particuliers, les établissements et les sociétés privées. 

COMMISSION COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

FEVRIER 2022

DELIBERATIONS

- Changement définitif du lieu de réunion des conseils municipaux. 

COMMISSION URBANISME

Permis de construire:

- PC21B0038, DECOMBAZ Cédric, LOGRAS, construction d'une maison individuelle. 
- PC21B0018, DULIN Dominique, LOGRAS, construction d'une maison individuelle. 

Déclaration Préalable :

- DP21B0089, BUDUN Ercan, PERON, construction d'une piscine enterrée. 
- DP21B0086, HERRMANN Corinne, LOGRAS, création d'une place de parking avec abri ouvert pour une voiture, construction d'un abri de jardin, remplacement de la clôture existante. 

COMMISSION COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

Les déchets et les dépôts sauvages d'ordures

Depuis quelques mois, le service voirie doit faire face à une augmentation importante de dépôts de déchets autour des points d'apport volontaire (PAV) et des conteneurs semi-enterrés (CSE).

Malgré les efforts entrepris afin de garantir la propreté de ces espaces, de nombreux dépôts sauvages et incivilités en tous genres sont régulièrement constatés ou remontés à la Mairie par des riverains.

Chaque semaine, les agents techniques municipaux passent de plus en plus de temps à collecter et ramasser les déchets laissés ou déposés par des personnes peu scrupuleuses de l'environnement et du vivre ensemble.

Même si la compétence de gestion et valorisation des déchets appartient à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG-Pays de Gex Agglo), la commune de Péron prend ce sujet à cœur et met en œuvre ce qu'il lui est possible de faire afin de garantir la propreté de notre village.

Plusieurs réflexions sont en cours et des projets à l'étude afin de réduire et punir ces incivilités.

Il est aussi important de rappeler que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) peut être aussi puni d'une amende forfaitaire.

Nous comptons donc sur le civisme et le respect de toutes et tous afin de laisser notre village propre et protéger l'environnement.

Service-Public.fr 

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Rappel: l'article R635-6 du code pénal prévoit ce qui suit.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Restaurant Scolaire de Péron

Depuis l'année dernière, en concertation avec notre prestataire de service Bourg-Traiteur et la Mairie, nous avons mis en place un protocole sur le gaspillage alimentaire.

Quand les enfants passent au self, ils choisissent ce qu'ils veulent manger, en partant du principe qu'ils mangent ce qu'ils prennent.

Pour les aider dans leur choix, ou quand ils ne connaissent pas un aliment, nous proposons les entrées sur petites coupelles (ce qui permet de goûter et convient aux petites faims) et également en ravier (pour les grosses faims).

Le fromage à la coupe est également servi sur petites coupelles. D'autres fromages en portion sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Idem pour les yaourts, desserts et fruits.

Pour les plats chauds, les enfants prennent selon leur faim et, dans la mesure du possible, ils peuvent être resservis.

Pour les maternelles, le service se fait à l'assiette par les agents. Les enfants peuvent demander à être resservis et savent qu'il ne faut pas gaspiller. Pour eux, nous avons mis en place un système de couleur chaque fois qu'ils mangent et, chaque semaine, ils sont récompensés par des images.

Depuis que cette initiative a été mise en place, nous tenons à féliciter la majorité des enfants qui joue le jeu tous les jours.

Une fois par mois, nous pesons les déchets des assiettes mais aussi les aliments qui n'ont pas été consommés. Nous transférons les chiffres à Bourg-Traiteur qui récompense les enfants par des menus plaisir tout au long de l'année avec un petit cadeau pour tous et un diplôme de bon citoyen.

Ces données sont transmises également en Mairie ainsi que sur le tableau d'affichage et sur le Portail Famille.

Sylvie Pochet

Vice responsable du service



VIVRE À PÉRON



PROTECTION CIVILE
AIDER SECOURIR FORMER

DON SMS
PAR

SOLIDARITÉ UKRAINE
Envoyez «DON» par SMS au 92 3 92
ou rendez-vous sur
don.protection-civile.org

AIDEZ-NOUS À LES AIDER
#SOSUkraine

Les français ayant été particulièrement généreux en aide matérielle, les camps de réfugiés avec lesquels nous travaillons ne pourront bientôt plus absorber la quantité de matériel apporté.

L'urgence est maintenant pour les hôpitaux en Ukraine qui manquent cruellement de matériel qui ne peut être fourni par des particuliers. L'appel est donc réorienté sur un appel aux dons financiers qui permettront à la Protection Civile d'acquérir au niveau national du matériel médical et de l'acheminer aux hôpitaux ukrainiens.

Dons financiers : <https://don.protection-civile.org>

Quand je me balade , je respecte la nature et ceux qui l'entretiennent !



JE NE PIÉTINE PAS LEURS CHAMPS

RESPECTER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, C'EST BÊTE COMME CHOU

ENSEMBLE, RESPECTONS LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Armenasse Agglo



JE REFERME LEURS CLÔTURES APRÈS MON PASSAGE

RESPECTER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, C'EST BÊTE COMME CHOU

ENSEMBLE, RESPECTONS LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Armenasse Agglo



JE TIENS MON CHIEN EN LAISSE PRÈS DES TROUPEAUX

RESPECTER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, C'EST BÊTE COMME CHOU

ENSEMBLE, RESPECTONS LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Armenasse Agglo



JE NE JETTE PAS DE DÉCHETS DANS LEURS CHAMPS

RESPECTER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES, C'EST BÊTE COMME CHOU

ENSEMBLE, RESPECTONS LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Armenasse Agglo



VIVRE À PÉRON

Associations

AG3,

l'Association de Gestion du Gîte du Gralet

[Chalet du GRALET \(https://gralet.mon-paysdegex.fr\)](https://gralet.mon-paysdegex.fr)

Une année relativement calme pour notre association : les traditionnelles journées consacrées aux grands nettoyages ont mobilisé les volontaires les samedis 12 juin et 16 octobre. Les bûcherons se sont activés aux coupes de bois au goya des Feux pour alimenter la cuisinière du refuge et continuer à ouvrir cette grande combe menacée de fermeture. Nous arrivons bientôt au terme de ce travail, ce qui va nous amener à trouver une nouvelle source d'approvisionnement.

M. Bertrand TADDEI, nouveau venu dans l'association, s'est attaché à remplacer la mécanique défaillante des poignées de la cuisinière par une solution de son invention. AG3 a investi dans le matériel d'entretien pour devenir entièrement autonome: achat d'un groupe électrogène, d'un aspirateur, d'un kit de ramonage ...

Côté fréquentation, une nette diminution par rapport à 2020 : 876 réservations(-20%) et 131 désistements, surtout au premier trimestre pour cause de COVID principalement, les conditions météo faisant le reste. Les randonneurs viennent d'Auvergne-Rhône-Alpes (415 dont 168 Pays de Gex), de Bourgogne-Franche Comte (233), de Suisse (75), d'Île de France (44), de Belgique (37), du Grand Est (17), des Hauts de France (12), des Pays de Loire (12), de Normandie (10), d'Allemagne (8), de Bretagne(4), d'Occitanie (4), de Nouvelle Aquitaine (3), de Provence Alpes Côte d'Azur (2). A noter que la grande majorité des attestations de réservation sont délivrées par votre serviteur : la réactivité est de mise pour satisfaire les demandes qui arrivent parfois le matin pour le soir et souvent le samedi pour le weekend en cours).

Rappelons encore que les nuitées au refuge sont gratuites pour les habitants de notre commune, mais que vous devez faire vos demandes de réservations sur [Chalet du GRALET \(https://gralet.mon-paysdegex.fr\)](https://gralet.mon-paysdegex.fr).

Maxime COLLET



LES PANIERS DE LA FONTAINE

Cette année encore, légumes et fruits bio et locaux arrivent directement dans notre village toutes les semaines. Plus besoin de prendre sa voiture grâce à l'AMAP de Péron ! Tous les mardis, nous nous retrouvons à partir de 18h30 sur la place du village pour récupérer nos paniers... et il faut bien le dire, pour en profiter pour papoter un peu.

AMAP signifie « Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne ». Ce système permet aux consomm'acteurs de consommer bio et local et d'avoir un point de vue interne sur ce qui se passe sur l'exploitation. En échange, nous nous engageons à acheter les paniers sur une saison, ce qui fournit une certaine protection aux producteurs en cas d'aléas, notamment climatiques.

Pour l'AMAP de Péron, qui regroupe une vingtaine de foyers, les légumes et fruits viennent des maraîchères « le Jardin des Fées », à Collonges. On fait difficilement plus local !

Nous faisons également des commandes groupées de viande auprès des éleveurs bio de l'Ain (là encore, la viande ne peut pas être plus locale et savoureuse), de vin du Bugey, du pain de Feigères.

Il reste quelques places. N'hésitez pas à nous contacter, même pour un simple renseignement, nous nous ferons une joie de vous répondre !

Le bureau de l'AMAP « Les Paniers de la Fontaine »
amapperon@gmail.com FB : Les paniers de la fontaine AMAP Péron





Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur

[La Bonne Humeur Peron St Jean - Accueil](#) | [Facebook](#)



Ce printemps serait-il la saison du renouveau, qui verrait la famille COVID jeter l'éponge ? Toujours est-il que l'agenda de notre société se remplit allègrement :

Concert de Printemps de la Bonne Humeur

Samedi 21 mai 2022

20h00

Salle Champ-Fontaine à PERON

19 mars 2022 Audition de l'Ecole de Musique à COLLONGES FORT L'ECLUSE

20 mars 2022 Loto à Saint Jean de Gonville

2 avril 2022 Carnaval à DIVONNE LES BAINS

8 mai 2022 Fête de Printemps à PERON

4 juin 2022 Fête de l'oiseau à SAINT GENIS POUILLY

19 juin 2022 Festival des Musiques du Pays de Gex à SERGY

26 juin 2022 Vogue de SAINT JEAN DE GONVILLE

Sans oublier le **concert du 21 mai 2022** à Péron!

Certes, tout n'est pas encore confirmé. Nous restons suspendus aux décisions gouvernementales qui impactent toute la vie associative. D'ailleurs, les sociétés présentes à la dernière assemblée générale de la Fédération Musicale de l'Ain faisaient le même constat : diminution plus ou moins importante des effectifs des harmonies et fanfares, et surtout baisse de fréquentation dans les écoles de musique. Nous comptons tous sur les allègements des règles sanitaires pour redresser la barre, voir revenir nos musiciens privés de répétition et être à nouveau publiquement visibles sur tous les terrains.

Alors restons positifs pour que bientôt vous puissiez passer de bons moments musicaux avec les chemises rouges des seniors et blanches des juniors.

Aujourd'hui, nos deux orchestres travaillent les programmes dans des conditions encore bien difficiles, minés qu'ils sont par le passe vaccinal. Et la suppression de notre traditionnel séminaire de janvier ne facilite les choses. M. Benoît ETIENNE motive un petit groupe de 15 musiciens appliqués pour présenter une suite de pièces adaptées à l'effectif. Chez les seniors, c'est la tendance rétro, avec une sélection des morceaux joués par le passé : c'est que la BH fêtera ses 40 ans d'activité en juin prochain.

Maxime COLLET



LE SOU DES ÉCOLES
ET LES PARENTS
D'ÉLÈVES VOUS
ORGANISENT :

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert pop-rock plein air
The Rolling Dads

Châteaux gonflables
Bar et Foods trucks

Bénéfices pour les futurs
projets de la "Gestion
des émotions"

PÉRONI

LE 17 JUIN 2022
DE 17H À MINUIT
PARKING DE L'ÉCOLE

CONCOURS de Belote**BELOTE GESSIENNE****Dimanche 13 Mars :****St Jean de Gonville****Amis de la fête****15Heures****Vendredi 18 Mars : Crozet****Chasse 20H30****Samedi 26 Mars : Peron****Belote gessienne****20H30**

mettre en rapport avec les membres de l'association qui gère la formule.

Horaires des concours : le vendredi et samedi 20H30 et le dimanche 15 H

C. DESMARIS - mdesmaris01@gmail.com

Après la saison 2019 non terminée, la saison 2020 annulée, la saison 2021/22 amputée et finalement annulée, les membres de La Belote Gessienne ont finalement pu convaincre certains organisateurs de concours de poursuivre leur mobilisation pour cette fin du mois de mars. C'est ainsi que « Les amis de la fête » de St Jean de Gonville le dimanche 13 mars, les chasseurs de Crozet le vendredi 18 Mars et La belote gessienne à Péron le samedi 26 Mars, recevront les beloteurs pour trois derniers rendez-vous. Le championnat annulé, les organisateurs comptent sur les amoureux du jeu de belote pour remplir ces concours où l'amitié sera de mise et où la joie de se retrouver en sera le fil rouge. Dès les beaux jours, le calendrier de la future saison sera établi par les responsables de La Belote Gessienne. La 20ème édition de la formule a de la peine à se réaliser mais l'équipe des bénévoles fera tout pour que ce championnat perde, les organisateurs de concours peuvent d'ores et déjà se



Le Verger Tiocan va poursuivre sa route et les amoureux de la nature se sont réunis en assemblée générale en ce début du mois de mars afin de pérenniser les actions en cours et à venir. L'association désormais gérée de façon collégiale a dû faire face à beaucoup d'annulation ces deux dernières années, pas de loto, pas de cours mais une fête de la pomme 2021 qui a permis de limiter les dégâts financiers. La dernière année fut celle de la révolution administrative avec la mise en place d'une gestion collégiale forte de cinq membres hyper motivés. Le site de Greny a néanmoins été le théâtre de quelques aménagements sauf le hangar de stockage soumis aux nouvelles règles du PLUIH. Le public a pu avoir quelques cours de taille et de greffe en passant à travers les restrictions sanitaires. Le conservatoire s'est ouvert aux visiteurs et les Croqueurs de Pommes 74 ont pu enfin visiter le site. La fête de la pomme bien qu'aménagée fut une vraie réussite avec une explosion de visiteurs en matinée, une grande quantité de jus et de fruits ont vite trouvé preneur. Les matinées de travail sont bien suivies, elles sont indispensables pour la gestion du verger de sauvegarde et il faut à chaque fois une belle équipe de bénévoles, un appel est lancé aux personnes désireuses de s'investir quelques heures, elles seront les bienvenues...





PÉRON PÉTANQUE

Tout comme pas mal d'associations, les pétanqueurs de Péron ont largement été tributaires des règles sanitaires imposées par le gouvernement. Au final, deux années en demi-teinte avec des espoirs et finalement un grand découragement. Les pétanqueurs de Péron, après en avoir débattu et averti leurs collègues du sud du Pays de Gex, ne repartiront cette année que lorsque toutes les restrictions sanitaires seront abolies. Hors de question de repartir avec un masque, des demies mesures, ou toute autre contrainte. La pratique du jeu de pétanque à Péron est un loisir qui doit être sans interrogation. Les entraînements recommenceront aux beaux jours les samedis après midi avec une qualification pour le but

d'honneur, un concours se déroulera le samedi 26 juin et les pétanqueurs recevront leurs homologues du sud gessien en septembre. Auparavant, le challenge de la municipalité de Péron aura une manche à St Jean de Gonville le samedi 22 mai en espérant que tout sera rentré dans l'ordre. En attendant, les pétanqueurs locaux vont remettre en état leur clos du stade Bernard BLANC de Logras ainsi que le club house qui a largement souffert de l'orage du 7 juillet dernier, mais il est toujours là..

Le président : C. DESMARIS



PERON FAIT SON CINEMA !!!

C'est tous les mois, le 2^e mercredi (sauf exception ou vacances scolaires) à la Salle Champ-Fontaine.

Prochain rendez-vous **LE MERCREDI 13 AVRIL 2022** avec les films Hopper et le Hamster des Ténèbres à 17h45 et Maison de retraite à 20h30 (tarif enfants : 4€ / adultes : 5€).

Et pour les petites soifs, ou les petites faims, un assortiment vous attend à l'espace buvette. N'hésitez pas à passer commande lors de l'achat de votre ticket de cinéma.

Pour recevoir la programmation mensuelle, envoyez-nous un mail à : cinemaperon@gmail.com.

(Séances suivantes les Mercredis 18 mai et 6 juin)

Un avant-goût de la séance d'Avril :



Hopper et le hamster des ténèbres – A 17H45

Hopper Chickenson est le fils adoptif du Roi Arthur, un célèbre lapin aventurier. Mi poulet/ mi lapin, notre jeune héros est lui-même obsédé par l'aventure, mais sa maladresse lui joue souvent des tours. Lorsque Harold, le frère du Roi, s'échappe de prison pour trouver le Sceptre du Hamster des Ténèbres, Hopper décide de se lancer à sa poursuite. Avec l'aide d'Archie et Meg, il se lance dans une aventure épique, faisant face à de multiples obstacles.

Maison de retraite – A 20H30

Avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost

Afin d'éviter la case prison, Milann, 30 ans, est contraint d'effectuer 300 heures de travaux d'intérêts généraux dans une maison de retraite, Les Mimosas. Ses premières semaines sont un véritable enfer ! Mais il se fait rapidement adopter par les retraités, en particulier par une bande de 7 inséparables qui lui apprennent, chacun à leur manière, leur vision de la vie. Au fil des semaines, Milann découvre que l'établissement profite de la vulnérabilité de ses pensionnaires pour les arnaquer. Il décide alors d'organiser une grande évasion, mais il n'est pas au bout de ses peines...



L'Equipe du Cinéma de Péron

Comité des Fêtes DE PÉRON



Le retour du printemps ranime notre besoin de renouveau...
Les prés reverdissent, le soleil ravive nos sens et notre goût de la fête; nous voilà voguer de nouveau avec un sentiment grandissant de liberté retrouvée.

Mais nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin ! Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à notre prochain vide-grenier, vous avez certainement accumulé quelques objets depuis deux ans ! Le tarif est de 6€ les 2 mètres linéaires. Il se tiendra le 8 mai dans le cadre de notre fête du printemps 2022, organisée par plusieurs associations de la commune.

Pour tout renseignement : comite.peron@gmail.com / 06.15.63.59.69.

A noter également le retour cette année du rassemblement de véhicules anciens. Il se tiendra le 19 Juin 2022, vous retrouverez toutes les informations sur notre page Facebook.

N'oubliez pas que nous proposons toujours notre matériel de location ! Voici la liste :

| Pour réserver mail: locmat.cdfp@gmail.com | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------|
| Articles | Tarifs à l'unité | Articles | Tarifs à l'unité |
| 1 Tables + 2 bancs (loue 1 à 5 tables) | 15 € | Réfrigérateur Bar | 15 € |
| 1 Tables + 2 bancs (location 6 et +) | 10 € | Congélateur | 15 € |
| Barnum 6x4m | 70 € | Cafetière 100 tasses | 15 € |
| Chapiteau 6x4m avec remorque | 60 € | Cafetière 120 tasses | 15 € |
| Bar en Bois pliable | 25 € | Cafetière 50 tasses | 10 € |
| Buvette bar | 70 € | Crêpière professionnelle | 30 € |
| Remorque frigorifique | 200 € | Machine à Hot Dog | 30 € |
| Voiture C15 frigorifique | 70 € | Marmite et Faitout | 5 € |
| Grill à charbon | 10 € | Friteuse électrique 380V | 30 € |
| Grill plancha à gaz | 30 € | Friteuse électrique 220V, 2 bacs | 30 € |
| Poêle à paëlla et réchaud | 25 € | Friteuse de comptoir 220V | 30 € |
| Réchaud tripattes | 5 € | Bain-Marie portable | 30 € |
| Réfrigérateur | 15 € | Bain-Marie étuve | 50 € |
| Réfrigérateur à boissons | 15 € | Broche | 100 € |
| Réfrigérateur Bar | 15 € | Groupe électrogène | 60 € |

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces prochaines manifestations !

Comité des Fêtes de Péron

WANTED

Vous voulez être acteur des activités festives de votre commune, rejoignez-nous !





D'UNE FEUILLE À L'AUTRE



Prix littéraire Graines de lecteurs 2022

Jusqu'au 2 mai 2022, se déroule la 10^{ème} édition du Prix Graines de lecteurs, à la bibliothèque de Péron, aux heures de permanence.

Ce prix, initié par la Bibliothèque départementale, s'inscrit dans la volonté du département de développer le goût de la lecture chez les tout-petits, mais aussi de stimuler l'envie de lire des histoires à son enfant.

Les jeunes enfants (de 3 à 5 ans) avec leurs parents sont invités à venir découvrir la sélection de 5 albums jeunesse présentée à la bibliothèque, à partager un moment d'émotion autour de la lecture, et à faire part de leur coup de cœur en votant pour leur album préféré.

Livre de naissance



De feuilles en feuilles, de page en page, la bibliothèque de Péron reprend cette année le dispositif « Premières pages ».

C'est le livre "Toc, Toc, Toc" d'Isabelle AYME et Bruna BURROS, Lauréat du Prix Graines de Lecteurs

2021, catégorie petit, qui sera offert aux enfants nés en 2021 dans l'Ain. Les familles concernées, résidant à Péron, recevront une invitation à venir récupérer gratuitement ce livre à la bibliothèque.

Vous venez d'emménager sur la commune et la naissance de votre enfant en 2021 n'a pas été déclarée à Péron ?, faites-vous connaître auprès de la bibliothèque pour recevoir ce livre : bibliotheque@mairieperon.fr ou sur place lors d'une permanence.



Dans la matinée du samedi 22 janvier, Houda ALCARAZ, nutrithérapeute et aromathologue, est venue présenter les bienfaits de l'aromathérapie et de la sylvothérapie à la bibliothèque de Péron lors d'un café-rencontre très convivial. Si en raison du contexte sanitaire, le public était peu nombreux, c'est dans une ambiance toutefois très sympathique et propice à l'échange que Madame ALCARAZ est intervenue.

Après avoir présenté les bienfaits de la sylvothérapie, qui repose sur l'idée qu'être dans une forêt ou à proximité d'arbre a un effet bénéfique pour le bien-être et la santé mentale, Houda ALCARAZ faisait découvrir l'aromathérapie à un public très attentif.

C'est ainsi qu'elle a présenté quelques huiles essentielles (pruche, pin, thym à thymol, thym à linalol, ravintsara, ...) ainsi que leurs bienfaits tant sur le plan thérapeutique que psycho-émotionnel.

S'appuyant sur de nombreux ouvrages de référence, elle a partagé ses connaissances sur la manière de choisir des huiles essentielles de qualité tout en rappelant également quelques règles élémentaires de prudence à respecter lorsqu'on utilise les huiles essentielles afin de profiter pleinement de leurs vertus.

Du 1^{er} au 16 avril 2022

Chasse aux œufs
de Pâques

Le samedi 16 avril 2022

Lectures de Pâques



La bibliothèque est ouverte: le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, et le samedi de 10h à 12h. Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Péronnaises, Péronnais,



L'équipe de la Jeunesse

C'est avec une très grande peine que nous annulons, à la fin de l'année passée, notre plus traditionnel événement, et avec beaucoup d'incertitudes que nous décidons, quelques semaines plus tard, de le reporter.

Mais c'est avec un bonheur immense et une joie explosive que nous nous sommes retrouvés si nombreux le weekend du 27 février pour notre Vogue de Péron !

Vous étiez près de 300 à répondre présent pour l'événement le plus traditionnel de notre beau village et nous affichions complets en seulement quelques jours !

Nous tenons donc à vous dire un immense MERCI pour votre confiance et pour votre présence à chacun de nos rendez-vous !

Cette vogue fut l'occasion de se régaler à nouveau avec un repas concocté par les jeunes de la Jeunesse et de retrouver les rires, les chants et les larmes procurés par notre spectacle.



L'équipe du spectacle

Rempli de surprises, nous avons pu dire au revoir tous ensemble à nos 4 anciens et les remercier pour leur 10 années de services à la Jeunesse de Péron.

Nous tenons encore à dire ici un immense MERCI à Simon BOYER, Bastien FELIX-FIARDET, Clément JAQUIER et Louis LE-COMTE pour tout ce qu'ils ont apporté à cette Jeunesse et à ceux qui vont leur succéder.



Les anciens chantent

La régie du spectacle a été gérée d'une main de maître pour la première fois par Sylvain et Aloys qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.

Un grand bravo aussi aux artistes, de la Jeunesse ou du public, qui sont montés sur scène pour vous faire rire mais aussi aux jeunes fraîchement arrivés pour avoir organisé leur premier repas.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation de cette journée.

Malgré le report de notre repas spectacle, nous n'avons pas pu décaler l'ensemble de la vogue. Le bal prévu la veille du repas n'a malheureusement pas eu lieu cette fois. Mais nous espérons pouvoir nous rattraper en vous retrouvant, lors de la foire de printemps, pour notre Barathon et notre bal sous chapiteau.

Nous nous réjouissons de vous retrouver et de faire vibrer à nouveau notre village !



La relève chante pour le départ des anciens



A vos marmites !



S'il y a bien un dessert incontournable du Pays de Gex, nous serons tous d'accord pour dire qu'il s'agit de la papette. Pour un gessien, il est fréquent de finir un bon repas entre famille ou amis par une bonne part de cette délicieuse gourmandise. Le terme « papette » est un vieux mot de dialecte bourguignon et romand désignant une bouillie ou une soupe épaisse, dans notre cas précis, il désigne la garniture de la tarte. Mais, la recette de ce dessert est un des secrets les mieux gardés de notre région. Alors, vous laisserez-vous tenter à jouer aux apprentis pâtisseries ? N'hésitez pas à nous envoyer les photos de vos plus belles papettes !

Ingrédients pour 8 personnes :

Pâte :

- 1 œuf
- 250 g de farine
- ½ sachet de levure
- 75 ml d'huile
- 75 ml d'eau bouillante

Papette :

- 4 œufs
- 1 L de lait entier
- 300 g de sucre
- 100 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé



Préparation :

- Dans un bol, ajouter la farine, l'œuf, la levure, l'huile et l'eau bouillante. Bien mélanger le tout jusqu'à obtenir une boule.
- Laisser reposer.
- Dans un bol, travailler les œufs, le sucre, le sucre vanillé et la farine.
- Faire bouillir le lait, puis verser la préparation dans le lait.
- Dès que l'ensemble reprend l'ébullition, arrêter le feu.
- Étaler la pâte dans un moule à tarte de 22 cm de diamètre muni de papier sulfurisé.
- Verser la papette sur la pâte.
- Préchauffer le four en mode statique à 200° C.
- Enfourner entre 35 à 40 min jusqu'à que la tarte prenne une belle couleur dorée.
- Sortir et laisser refroidir.
- Servir et déguster !

Nous vous invitons à nous envoyer vos recettes avec photos afin de donner l'eau à la bouche des Péronnais à l'adresse suivante : communication@mairieperon.fr

Le calendrier 2022

| Date | Association | Manifestation | Lieu |
|----------------------|------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| AVRIL 2022 | | | |
| Mardi 12 | Sou des Ecoles + Centre de Loisirs | Jeux | Salle Champ-Fontaine |
| Mercredi 13 | Comité des Fêtes | Cinéma | Salle Champ-Fontaine |
| Week-End 23-24 | Association ALMURIC | Salon BD-Disques | Salle Champ-Fontaine |
| Week-end 29-30 | Amicale de Greny | Vogue de Greny | Greny |
| MAI 2022 | | | |
| Dimanche 1 | Amicale de Greny | Vogue de Greny | Greny |
| Vendredi 6 | TIOCANIE | Répétition | Maison des Associations |
| Week-end 7-8 | Associations communales | Fêtes de printemps | Salle Champ-Fontaine |
| Mardi 10 | Sou des Ecoles + Centre de Loisirs | Jeux | Maison des Associations |
| Samedi 14 | Centre de Loisirs | Printemps du sport | Salle Champ-Fontaine |
| Samedi 14 | Boules | Concours + Repas | Salle conseil municipal |
| Mercredi 18 | Comité des Fêtes | Cinéma | Salle Champ-Fontaine |
| Samedi 21 | Société de musique | Concert | Salle Champ-Fontaine |
| Week-end 21-22 | Mairie | Journée des associations | Stade de football |
| JUIN 2022 | | | |
| Mercredi 1 | Donneurs de sang | Don | Maison des Associations |
| Vendredi 3- Samedi 4 | Enfance & Cancer— Hubert Gouin | Soirée moules Frites | Salle Champ-Fontaine |
| Mercredi 8 | Comité des Fêtes | Cinéma | Salle Champ-Fontaine |
| Vendredi 10 | Tiocanie | Répétition | Maison des Associations |
| Samedi 11 | DOJO | Remise de ceintures | Maison des Associations |
| Samedi 11 | Centre de Loisirs | CLUEDO Géant | Salle Champ-Fontaine |
| Dimanche 12 | Chasse | Concours de pêche | Etang de Cornelly |
| Dimanche 12 | Mairie | Elections législatives | Maison des Associations |
| Dimanche 12 | Basket Loisirs Gessien | Tournoi de basket | Gymnase |
| Mardi 14 | Centre de Loisirs | Jeux | Maison des Associations |
| Dimanche 19 | Comité des Fêtes | Voitures anciennes | Maison des Associations |
| Dimanche 19 | Mairie | Elections législatives | Maison des Associations |
| Samedi 25 | Péron Pétanque | Concours | Stade de Football |
| Mercredi 29 | Festival Tôt ou T'Arts | | Gymnase |
| JUILLET 2022 | | | |
| Week-End 1-2-3 | Jeunesse | Vogue de Logras | Stade de Football |
| Samedi 2 | Sou des Ecoles | Kermesse | Salle Champ-Fontaine + Gymnase |
| Mardi 5 -Mercredi 6 | Comité de Fêtes | Cinéma | Salle Champ-Fontaine |
| Samedi 9 | Le Four du Crêt | Fête du four | Le Crêt |
| Jeudi 14 | Jeunesse + Mairie | 14 Juillet + Feux d'artifices | Stade de Football |



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2022. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.





NUMEROS D'URGENCE



| | |
|--------------------------|------|
| SAMU, Médecins de garde | 15 |
| GENDARMERIE | 17 |
| POMPIERS | 18 |
| Appel d'URGENCE européen | 112 |
| PHARMACIE de garde | 3237 |

CABINET MEDICAL

| | |
|---------------------|----------------|
| ST JEAN DE GONVILLE | 04 50 56 44 21 |
| COLLONGES | 04 50 56 71 00 |

INFIRMIERES

| | |
|-------------------|----------------|
| Cabinet COLLONGES | 04 50 56 71 64 |
|-------------------|----------------|

HOPITAUX

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Centre Hospitalier Alpes-Léman | 04 50 82 20 00 |
| Centre Hospitalier d'Annecy | 04 50 63 63 63 |
| Centre Hospitalier de Saint-Julien | 04 50 49 65 65 |
| Tougin Gex | 04 50 40 38 38 |
| Cantonal à Genève | 00 41 22 372 33 11 |
| La Tour à Meyrin | 00 41 22 719 61 11 |

COLLECTE DES DÉCHÈTS

| | |
|--------------------------------------------|-----------------|
| Ramassage des ordures ménagères | le jeudi |
| Maison des usagers gessiens | 04 50 40 95 00 |
| Allo Encombrants | 04 50 20 65 86 |

DÉCHÈTERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| De mars à octobre | |
| Du lundi au vendredi | 8h30 à 12h00 13h30 à 18h00 |
| Le samedi | 8h30 à 18h00 |
| Le dimanche | 9h00 à 12h00 |
| Novembre à Février | Fermeture à 17h00 |

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA 04 50 59 98 06
PSYCHOLOGUE B. RANDOT 04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle 04 50 56 37 52
Collège 04 50 59 58 00
Centre de Loisirs 04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte 06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY 04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX 04 50 41 35 86
CAF de l'AIN 0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY 3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone 04 50 56 41 39
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 10h30 à 11h30
Le samedi de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière 04 85 03 90 23
L'Hippocampe 04 57 28 40 16
Pizza Roma (Foodtruck) 04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck) 07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa 04 57 28 16 17

TAXI

chapelain@orange.fr (Réservation) 06 33 41 45 79



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative 04 50 59 33 12
Direct 06 07 04 65 97 / 06 07 06 03 11

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

20
ANS!
Ça se fête!



TÔT OU T'ARTS

Péron le 29 juin à partir de 18h30

★ GEX ET PAYS DE GEX



• Chézery-Forens • Divonne-les-Bains •
Ferney-Voltaire • Gex • Lelex • Mijoux • Ornex • Péron
• Saint-Genis-Pouilly • Versonnex

RENS : 04 50 28 34 17 www.festivaltotoutarts.com



Comité de rédaction :

Martine GOLAY RAMEL, Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Guillaume MARTINOD, Dominique GIGI
Photographies première page: Merlene McKenzie